



MRC
LES MOULINS
Terrebonne • Mascouche



MÉMOIRE DE LA MRC LES MOULINS

PLAN D'ACTION EN ENTREPRENEURIAT
2022 – 2025

Septembre 2021

Introduction

La MRC Les Moulins a toujours apporté une très grande importance à l'entrepreneuriat dans le développement de son économie. Ainsi, en plus d'apporter son soutien à la préparation des nouveaux entrepreneurs et à l'encadrement de la réalisation de leur plan d'affaires, la MRC Les Moulins propose un suivi constant et adapté dans les premières années d'existence de l'entreprise.

La MRC Les Moulins participe aussi au financement des nouvelles entreprises par l'entremise du Fonds local d'investissement et du Fonds local de solidarité et optimisant le recours au programme Jeunes promoteurs et à la mesure Soutien aux travailleurs autonomes notamment.

Cette attention entraîne un taux de réussite de 75 % de survie des entreprises après cinq ans année après année tant pour celles de l'économie sociale que pour celles de l'économie de marché.

La MRC Les Moulins a lancé en 2018 un incubateur d'entreprises innovantes, Innohub La Centrale. Cet incubateur appuie les projets innovants dans les secteurs industriels, technologiques et les services aux entreprises. Il offre des locaux de qualité, sous un mode flexible et abordable, propose un accompagnement personnalisé de haut calibre et donne accès à un riche réseau d'affaires. Ses clients bénéficient de l'environnement stimulant de Terrebonne et de Mascouche, pôle de croissance métropolitain et moteur économique de la région de Lanaudière.

La MRC Les Moulins ambitionne de continuer à être reconnue comme une MRC dynamique, ouverte et soutenant l'entrepreneuriat afin d'assurer le développement de sa communauté.

Structure du mémoire

La MRC Les Moulins propose une réflexion portant sur cinq défis à savoir :

1. La rareté de main-d'œuvre;
2. La confusion dans les accès aux aides et multiplication des guichets uniques;
3. La complexité dans la réalisation de projets de démarrage innovants;
4. Le transfert d'entreprises pour assurer la pérennité des entreprises québécoises;
5. L'accès aux marchés étrangers.

Chaque défi comporte une brève présentation, des propositions d'intervention du gouvernement du Québec et la contribution de la MRC Les Moulins.

Défi no 1 - La rareté de main-d'œuvre

Présentation

Les difficultés d'accès à la main-d'œuvre sont le principal frein à la croissance des entreprises. Les petites entreprises dans un contexte de rareté voire de pénurie sont plus pénalisées que les autres entreprises, car elles n'ont pas les moyens d'attirer les employés dans un contexte de surenchère.

Cela engendre une diminution de la capacité à innover et à se développer conduisant à une réduction d'heures d'ouverture ou même à des fermetures.

Pistes de solution pour le gouvernement du Québec

Le gouvernement devrait évaluer la possibilité d'intensifier le soutien à l'emploi de la main-d'œuvre issue de l'immigration, à l'automatisation et au déploiement de programmes de formation flexibles.

Il faut continuer de soutenir les entreprises et les travailleurs afin de garder ceux-ci le plus longtemps possible en emploi afin de conserver leur expertise. Parallèlement, des mesures de soutien au transfert de compétences de ces travailleurs expérimentés devront être proposées pour permettre à leur relève d'être mieux outillée et participer pleinement au développement de l'entreprise. Des mesures complémentaires pour encourager le retour même partiel des retraités sur le marché de travail sans pénalités pécuniaires sont aussi à considérer.

Au même titre que le gouvernement a déjà promu la formation professionnelle, il pourrait mettre en place une campagne présentant des parcours de travailleurs et d'entrepreneurs inspirants. Cela aurait pour effet de valoriser le travail, l'entrepreneuriat et le sentiment du devoir accompli.

En intégrant les entreprises d'intégration sociale dans les stratégies de développement avec des programmes de formation en parallèle, le gouvernement accélérerait le retour au travail de citoyens plus éloignés du marché du travail. Ceci soutiendrait les entreprises dans la recherche de main-d'œuvre de premier niveau de qualification.

Contribution de la MRC Les Moulins

La MRC organise annuellement un salon de l'emploi. Elle compte aussi maintenir l'étroite synergie avec les conseillères et les conseillers en entreprises de Services Québec et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration. La MRC a entrepris une analyse du phénomène de navettage sur son territoire. Ainsi, elle prépare une campagne de promotion auprès de ces navetteurs qui méconnaissent le marché de l'emploi dans leur communauté.

La MRC va étudier la possibilité de mettre en place une stratégie d'accueil des travailleurs issus de l'immigration en complément et en relation avec les intervenants des différents ministères et organismes régionaux ou locaux.

Défi no 2 - La confusion dans les accès aux aides et multiplication des guichets uniques

Présentation

Le gouvernement du Québec reconnaît aux MRC un rôle important portant sur l'entrepreneuriat et le soutien aux entreprises. Il renforce ce rôle avec Accès entreprise Québec (AEQ). Par contre, cette véritable porte d'entrée pour les projets d'entreprises est peu promue. Aussi, la récente réforme d'Investissement Québec est venue ajouter un peu de confusion dans la définition des mandats des directions régionales versus ceux des MRC. Par ailleurs, le gouvernement du Québec

soutient et promeut des missions spécifiques en entrepreneuriat (femmes, communautés culturelles, transfert d'entreprises) avec des initiatives nationales peu connectées au local.

Pistes de solution pour le gouvernement du Québec

Par cohérence dans les politiques et les programmes, il faut inclure une clause à l'intérieur de chacune des initiatives spécifiques afin de s'assurer de la création de liens avec les services d'entrepreneuriat locaux. Les MRC sont la porte d'entrée pour les entrepreneurs dans la structuration et la recherche du financement. Elles sont au centre d'un réseau de soutien intellectuel, technologique et financier propre à faciliter et hausser le taux de succès des nouvelles entreprises.

Afin de créer de la richesse, il apparaît opportun de diversifier les programmes accessibles aux professionnels œuvrant dans leur champ d'expertise en leur permettant notamment d'être admissible à la mesure Soutien aux travailleurs autonomes de Services Québec.

D'autre part, la promotion de la mesure Soutien aux travailleurs autonomes, au même titre que les mesures d'employabilité par les agents et agentes d'aide de Services Québec, assureraient un nombre plus élevé de personnes lançant un projet d'entreprise.

Contribution de la MRC Les Moulins

La MRC réalisera son mandat avec le même professionnalisme et le même souci pour le développement de l'entreprise et de l'entrepreneur, et ce en maintenant des liens étroits avec l'ensemble de nos partenaires.

Défi no 3 - La complexité dans la réalisation de projets de démarrage innovants

Présentation

Les projets innovants ont généralement un potentiel de croissance important, mais les promoteurs sont confrontés à des défis importants (modèle d'affaires, mise au point, commercialisation) à l'intérieur de fenêtres d'opportunités souvent brèves.

Pour un nouvel entrepreneur, le soutien déficient en financement notamment aux étapes du prototypage et de la commercialisation tend à « brûler » les fonds propres du promoteur ne lui laissant que peu de moyens pour investir dans le marché rapidement et réussir sa première ronde de financement.

Généralement, le promoteur est très solide techniquement dans son domaine, mais possède des lacunes très fortes en marketing et en ventes. De plus, plusieurs manquent de compétence financière d'où la nécessité de bien les encadrer dans les premières années d'existence de l'entreprise.

Pistes de solution pour le gouvernement du Québec

Reconnaître le rôle des incubateurs pour relever ce défi et leur apporter un financement statutaire plutôt que par appel de projets.

Permettre au FLI d'effectuer des prêts participatifs sans remboursement de capital et d'intérêts durant trois ans au terme duquel les intérêts seraient capitalisés. Ceci aurait un effet de levier pour obtenir du financement complémentaire puisque ce type de prêt est considéré comme du quasi-capital.

Revoir les critères des programmes de financement basés seulement sur l'âge puisque 75 % des nouveaux entrepreneurs ont plus de 40 ans selon Statistiques Canada.

Renforcer le soutien à l'entrepreneuriat des personnes issues de l'immigration (1^{ère} et 2^e génération) en particulier en lien avec l'accessibilité aux divers financements pour lesquels les entrepreneurs issus de la diversité subiraient de la discrimination.

Le mentorat a fait ses preuves dans le soutien et la réussite des entrepreneurs. À ce titre, il doit être adéquatement financé partout au Québec.

Favoriser l'entrepreneuriat dans le secteur environnemental (innovation).

Présenter des conférences thématiques sur les enjeux environnementaux afin de stimuler les nouvelles idées et les projets innovateurs.

Contribution de la MRC Les Moulins

La MRC pourrait intervenir à différents niveaux en soutenant et en développant d'abord son incubateur d'entreprises innovantes et par les deux ressources d'AEQ en lien direct avec les entrepreneurs.

En complément de ses services de suivi de démarrage d'entreprises, la MRC pourrait créer une banque de gens d'affaires aguerris qui effectueraient de courtes interventions pro bono auprès d'entrepreneurs qui vivent une problématique particulière.

La MRC pourrait aussi évaluer la possibilité de créer une communauté de nouveaux entrepreneurs afin de leur permettre d'échanger sur leur parcours d'entrepreneurs.

Défi no 4 - Le transfert d'entreprises pour assurer la pérennité des entreprises québécoises

Présentation

Largement composés de baby-boomers, les entrepreneurs sont rendus à une étape où ils envisagent la vente de leur entreprise afin de prendre une retraite bien méritée et confortable. Le transfert d'une entreprise est un événement unique dans la vie d'un propriétaire d'entreprise. Sa décision entraînera des répercussions non seulement sur sa personne, mais aussi pour sa relève, sa famille, son entreprise et sur l'économie régionale. Les incidences seront nombreuses et préoccupantes. Quand on sait que 70 % des PME ne survivent pas au fondateur, on comprend toute l'urgence et l'importance de mettre en place des actions permettant la pérennité des entreprises ou leur rétention par l'assurance d'une relève de qualité. Il faut prévoir un minimum

d'environ 2 à 5 ans pour effectuer correctement et avec succès ce passage nécessaire. Malheureusement, plusieurs n'y parviennent pas et doivent envisager la fermeture ou la faillite. Des coups durs pour l'économie d'un territoire.

Pistes de solution pour le gouvernement du Québec

La réussite de la cession d'une entreprise à une relève proche est largement attribuable à la réalisation d'un plan d'action bien conçu où chacune des parties non seulement contractantes, mais aussi familiales et de l'interne de l'entreprise comprend le processus et se sent à l'aise à toutes les étapes jusqu'au point final. Cela ne peut se réaliser que par un accompagnement étroit des cédants et des repreneurs, tout au long du processus, afin qu'à chaque étape les interrogations et ambiguïtés aient été levées et que chacun soit à l'aise. En complément, les deux parties doivent avoir accès à des ressources spécialisées en qui elles ont confiance. Une question à se poser, dans quelle mesure le Centre de transfert d'entreprises du Québec remplit-il ce rôle d'accompagnateur de proximité?

En fonction du profil de l'entrepreneur, du profil de la relève, de la dynamique de l'entreprise, différents modèles de financement sont possibles. Le gouvernement devrait entreprendre leur analyse afin de déterminer les possibilités d'amélioration en termes d'accessibilité, de flexibilité et de cibles.

Contribution de la MRC Les Moulins

Par les relations étroites qu'elles établiront avec les entrepreneurs, les deux ressources AEQ seront en mesure d'identifier les entrepreneurs en phase de relève et de les orienter vers les ressources propres à les soutenir dans le processus.

D'autre part, la MRC par son programme de financement FLI-FLS est sensible aux besoins de financement flexible et accessible des repreneurs d'entreprises.

Défi no 5 - L'accès aux marchés étrangers

Présentation

Le Québec et le Canada sont de petits marchés. Beaucoup d'entreprises ont besoin des marchés à l'export pour soutenir leur expansion. Les vertus de l'achat local en pandémie sont venues éclipser les défis de l'exportation.

Pistes de solution pour le gouvernement du Québec

Il faut miser sur les Orpex en assurant l'établissement de liens étroits avec les services de développement économique local. D'autre part, il faut assurer un financement adéquat des programmes de financement à l'innovation et à l'exportation où les manques de fonds à la fin des années financières retardent des projets de développement. De plus, il est nécessaire d'élargir les critères de ces programmes pour soutenir un plus grand nombre d'entreprises. Finalement, les programmes ne considèrent que les coûts externes comme les honoraires de consultation alors que souvent l'expertise existe à l'interne. Ainsi, il apparaît opportun de reconsidérer cette approche en intégrant la rétribution des employés dans les coûts admissibles de ces programmes.

Contribution de la MRC Les Moulins

Le chargé de projet d'Innohub La Centrale et les deux ressources d'AEQ sont en étroite communication avec l'Orpex de Lanaudière, la SODIL. Déjà des projets communs ont été réalisés et d'autres sont en voie de l'être.

Conclusion

Ce mémoire a été préparé avec le concours du comité adviseur AEQ de la MRC Les Moulins. Composé de personnes issues de l'entreprise privée, de l'économie sociale, du communautaire, de l'enseignement primaire, secondaire et collégial, de l'institutionnel et du municipal, il a apporté un éclairage sur de multiples facettes et apporté des propositions concrètes et réalistes pour soutenir l'entrepreneuriat, l'entrepreneur et l'entreprise.



710, boul. des Seigneurs, B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

T. 450 471-9576

C. info@mrclesmoulins.ca

